Conjoncture **Bois Construction**



Tableau de bord Auvergne-Rhône-Alpes

Activité 1er semestre 2021 & Perspectives 2ème semestre 2021

En résumé ...

REPRISE D'ACTIVITÉ CONFIRMÉE DANS LA FILIÈRE BOIS CONSTRUCTION

Suite au net recul de 2020 avec la crise sanitaire, l'activité de la filière bois Construction s'affiche en hausse au 1er semestre 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes, notamment sur le marché de l'entretien-rénovation. Cette augmentation est davantage relatée par les entreprises de menuiserie et de fabrication.

Pour le 2nd semestre 2021, avec des carnets de commandes aussi garnis que le semestre précédent (5,6 mois en moyenne de travail garantis), une stabilité d'activité est majoritairement envisagée par les entrepreneurs. La prudence apparait toujours davantage marquée pour le marché de la construction neuve alors que les avis semblent plus positifs pour l'entretien-rénovation.

La hausse des prix (achat des matières premières, vente des prestations), unanimement constatée dans un contexte de pénurie de matériaux, devient la préoccupation majeure de la très large majorité des entreprises. Ce sujet devance les problématiques habituelles liées à la conjoncture, les contraintes réglementaires et les cotisations sociales.

Dans ce contexte, le recours à l'intérim progresse par rapport au semestre précédent et les chefs d'entreprise envisagent de maintenir leurs effectifs permanents. Avec la reprise, les difficultés de recrutement réapparaissent et concernent 6 entreprises sur 10, notamment sur les métiers de menuisier (surtout poseur) et charpentier.

Ce semestre, un zoom a été réalisé sur les ressources humaines et pratiques de recrutement. La moitié des entreprises témoigne de projets de recrutements en cours ou à venir sur les 12 prochains mois, principalement des CDI et des contrats d'apprentissage. Si des moyens variés sont utilisés pour recruter, le bouche à oreille représente le principal mode de recherche devant les réseaux sociaux et le recours aux structures externes (Pôle emploi, agences d'intérim). Lors des recrutements, les entrepreneurs accordent davantage d'importance au savoir-être qu'au savoir-faire des candidats, avec la motivation comme critère n°1. Afin de conserver leurs salariés, tous déploient une multitude de moyens avec deux leviers principaux : l'augmentation de salaire et la limitation de la pénibilité du travail.

Les chiffres clés...

	Evolution constatée au 1° semestre 2021			Evolution prévue au 2° semestre 2021		
Activité	solde opinion	situation du semestre vs moy.	moy. Iongue période	solde opinion	situation du semestre vs moy.	moy. Iongue période
Filière Bois Construction	+33		+19	+14	V	+18
Logements neufs	+12		+2	+3	=	+4
Bâtiments non résidentiels neufs	+4		-6	-3	V	+1
Entretien - Amélioration	+41		+22	+17	=	+18
Prix des prestations	+83		+39	+41	A	+18
Emploi	+3		+1	+7	V	+12

Source : CERC Auverane-Rhône-Alpes – enquête semestrielle auprès des entreprises de la filière Bois Construction

Zoom Sur... Les pratiques de ressources humaines et de recrutement

51% des entreprises ont au moins un projet de recrutement en cours ou à venir

83% des entreprises utilisent le bouche à oreille pour recruter



Cette lettre semestrielle est issue d'une enquête réalisée par la CERC Auvergne-Rhône-Alpes. Celle-ci a été menée par téléphone en juillet-août 2021 auprès d'un échantillon d'entreprises aurhalpines des secteurs décrits ci-après, défini en fonction du code APE de l'entrepris

Menuiserie : entreprises de Trayaux de menuiserie bois et PVC (code APE 4332A), hors celles effectuant uniquement des trayaux de menuiserie PVC – 194 répondants

Nationale le entreprises de l'avaux de l'inertiale l'ord et d'acte à l'accept, indocte à l'estat unique liert des travaux de l'inertiale l'estat de l'Appente (code APE 4391A) – 91 répondants

Fabrication : entreprises de Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries (code APE 1623Z) – 27 répondants

Construction : entreprises de Construction de maisons individuelles, spécifiquement identifiées comme constructeurs de maisons en bois – 5 répondants

Les résultats, représentatifs de la population (code APE, effectif et ex-région), dont la taille d'échantillon dépend de la population totale, sont exprimés en soldes d'opinions : ils correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises donnant un avis en hausse et le pourcentage d'entreprises donnant un avis en baisse. Les réponses stables n'influencent pas la valeur du solde. Un solde positif représente une amélioration de la situation, à l'inverse, un solde négatif illustre une détérioration de la situation, un solde nul représente une stabilisation.

FIBOIS AUVERGNE-RHONE-ALPES

Site Clermont-Ferrand: Maison de la Forêt et du Bois d'Auvergne - 10 allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes

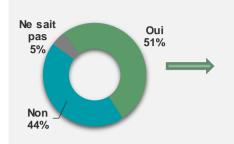
Zoom sur... Les pratiques de ressources humaines et de recrutement

Projets de recrutement en cours ou prévus (12 prochains mois)

Base : ensemble des entreprises répondantes

Types de contrats envisagés

Base : entreprises ayant des projets de recrutement en cours ou à venir





Outils de recrutement sollicités par les entreprises

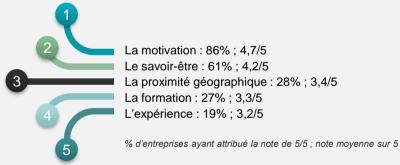
Base : entreprises répondantes concernées par le recrutement habituellement ou actuellement



Nb moyen d'outils utilisés: 2,6

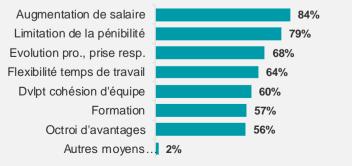
Importance des critères de recrutement

Base : entreprises répondantes concernées par le recrutement habituellement ou actuellement



Moyens utilisés pour limiter le turn-over et « fidéliser » les salariés

Base : entreprises répondantes concernées par le recrutement habituellement ou actuellement



Source : CERC Auverane-Rhône-Alpes — enquête semestrielle auprès des entreprises de la filière Bois Construction

DES RECRUTEMENTS EN COURS OU À VENIR POUR LA MOITIÉ DES ENTREPRISES

- o La moitié des entreprises de la filière Bois Construction d'Auvergne-Rhône-Alpes ont au moins un projet de recrutement en cours ou prévu pour les 12 prochains mois.
- o II s'agit plutôt de recrutements pérennes (71% d'entre elles envisagent au moins un CDI), devant les contrats d'apprentissage qui en concernent 2/3. Les CDI représentent ainsi 42% de l'ensemble des recrutements envisagés, suivis des contrats d'apprentissage pour 30%. Les intérimaires et CDD représentent chacun 10% des recrutements.

LE BOUCHE À OREILLE COMME PRINCIPAL OUTIL DE RECRUTEMENT

- o Pour leurs recrutements, les entrepreneurs ont essentiellement recours au bouche à oreille : 83% l'utilisent, dont 41% comme mode principal.
- o En complément, les réseaux sociaux sont utilisés par près de la moitié des entreprises. Les moyens externes tels que Pôle Emploi et les agences d'intérim sont sollicités par plus d'un tiers d'entre elles. Les partenariats avec les écoles/ centres de formation et les sites Internet dédiés aux recrutements apparaissent secondaires.

LA MOTIVATION COMME CRITÈRE N°1 DE RECRUTEMENT

- o En phase de recrutement, le principal critère de choix est de façon unanime la motivation du candidat: plus de 8 entreprises sur 10 la considèrent comme un critère extrêmement important (note de 5/5).
- o Le savoir-être représente également un critère majeur pour les entreprises (61% ayant attribué la note de 5/5), bien avant le savoir-faire du candidat : formation (27%) et expérience (19%). La proximité géographique apparait également secondaire (28%).

UN ARSENAL DE MOYENS DÉPLOYÉ POUR GARDER LES SALARIÉS

- o Afin de limiter le turn-over de leurs salariés, les entrepreneurs utilisent un ensemble de dispositifs (4,7 en moyenne). Deux principaux leviers sont déployés par 8 entreprises sur 10 : augmenter le salaire et limiter la pénibilité (modernisation de l'entreprise, automatisation...).
- o Par ailleurs, d'autres moyens sont également mis en œuvre par plus de la moitié d'entre elles, concernant la montée en compétences (prise de responsabilité, formation) ainsi que l'environnement de travail (flexibilité des horaires, cohésion d'équipe, octroi d'avantages comme les titres restaurant, etc.).

Activité globale

Activité constatée au 1° semestre 2021 et évolution du solde d'opinion quant à l'activité passée

Base : ensemble des entreprises répondantes



Solde d'opinions : différence entre le pourcentage d'entreprises donnant un avis en hausse et le pourcentage d'entreprises donnant un avis en baisse. Les réponses stables n'influencent pas la valeur du solde. Un solde positif indique que davantage d'entreprises ont fait part d'une hausse d'activité, un solde négatif que davantage d'entreprises ont fait part d'une baisse d'activité et un solde nul qu'autant d'entreprises ont fait part d'une hausse que d'une baisse d'activité.

Evolution des carnets de commandes

Nombre de mois

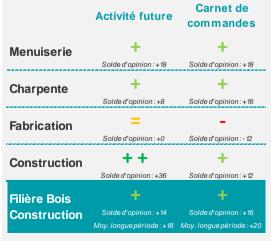
Base : ensemble des entreprises répondantes

de travail assurés 5.2 Menuiserie Moy. longue période : 4,5 6.7 Charpente Moy. longue période : 5,8 4,4 **Fabrication** Moy. longue période : 4,1 4,9 Construction Moy. longue période : 6,6 Filière Bois 5,6 Construction



Activité prévue au 2° semestre 2021

Base : ensemble des entreprises répondantes



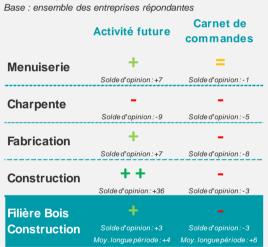
UNE HAUSSE D'ACTIVITÉ CONSTATÉE AU 1^{ER} SEMESTRE 2021 AVANT LA STABILITÉ PRÉVUE

- o Après une année 2020 en berne, marquée par la crise sanitaire, l'activité de la filière Bois Construction repart à la hausse au 1^{er} semestre 2021. Le solde d'opinion s'avère positif et supérieur aux mesures précédentes.
- o Cette augmentation de l'activité par rapport au 2nd semestre 2020 concerne notamment les secteurs de la menuiserie et de la fabrication et de façon plus mesurée celui de la charpente. En revanche, les entrepreneurs de construction de maison individuelle en bois déplorent majoritairement un recul d'activité.
- o Les carnets de commandes des entreprises continuent de se regarnir, garantissant en moyenne 5,6 mois de travail avec les commandes en cours ou à venir, soit un haut niveau (4,9 mois en moyenne depuis 2017), point le plus élevé mesuré sur l'historique.
- o Si les niveaux de carnets de commandes sont bien supérieurs à la moyenne mesurée sur 2017-2021 pour les secteurs de la menuiserie et de la charpente, ils s'avèrent proches pour la fabrication et bien en-deçà des standards habituels pour la construction de maisons (6,6).
- o Pour le second semestre 2021, la tendance est majoritairement à la stabilité : près de 2/3 des entrepreneurs l'envisagent tandis qu'un quart d'entre eux prévoient une hausse. Le solde d'opinion est ainsi positif et conforme à la moyenne des mesures précédentes.
- o Par secteur, les opinions recueillies sont positives et proches des vagues précédentes pour la menuiserie, la charpente et la construction. En revanche, les entreprises de fabrication se montrent plus pessimistes qu'habituellement.

Logements neufs



Activité prévue au 2° semestre 2021

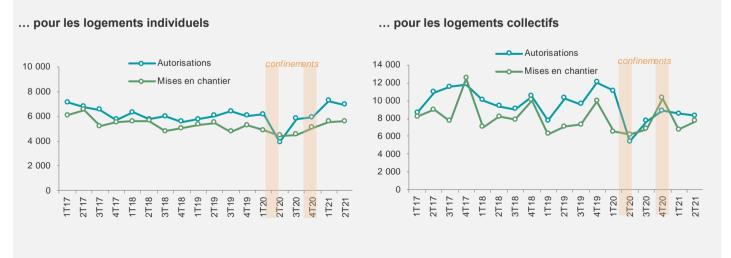


UNE ACTIVITÉ GLOBALEMENT STABLE DANS LES LOGEMENTS NEUFS AU 1^{ER} SEMESTRE

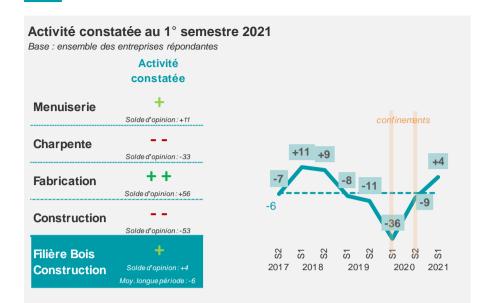
- o En Auvergne-Rhône-Alpes, si la reprise de la construction de logements individuels s'est confirmée au 1er semestre 2021, les mises en chantier de logements collectifs ne sont pas parvenues à se maintenir après le bond de fin d'année 2020.
- o La stabilité de l'activité de la filière Bois Construction s'est poursuivie sur le segment des logements neufs au 1^{er} semestre 2021, elle a même progressé pour 3 entrepreneurs sur 10. Le solde d'opinion mesuré reste positif et dépasse la moyenne enregistrée depuis 2017.
- o Si les entreprises de menuiserie et de fabrication témoignent davantage qu'habituellement d'une hausse d'activité, celles de charpente et de construction recueillent des avis plus défavorables avec des soldes d'opinion négatifs.
- o Quel que soit le secteur, les entrepreneurs restent prudents quant à l'activité prévue pour le 2nd semestre sur ce segment : les soldes d'opinion sont peu élevés et proches de la moyenne observée depuis 2017, hormis pour la fabrication et la charpente où le pessimisme est plus prégnant.

Evolution globale de la construction neuve de logements en Auvergne-Rhône-Alpes

Unité : Nombre de logements cumulés sur trois mois - Source : SDES, Sit@del2 DPC

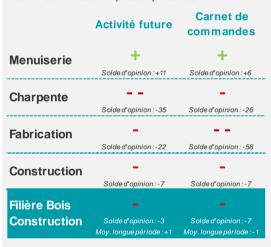


Bâtiments non résidentiels neufs



Activité prévue au 2° semestre 2021

Base : ensemble des entreprises répondantes



UNE ACTIVITÉ MITIGÉE ET DES PERSPECTIVES DÉFAVORABLES POUR LA CONSTRUCTION NEUVE DE BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS

o Le contexte régional est plutôt maussade sur le marché de la construction neuve de bâtiments non résidentiels : les surfaces mises en chantier reculent par rapport au 2nd semestre 2020 pour les bâtiments secondaires et les bâtiments tertiaires.

o Les entreprises de Bois Construction témoignent davantage d'une activité stable pour le 1^{er} semestre 2021, avec autant d'avis positifs que négatifs sur ce marché. Le solde d'opinion n'est que très légèrement positif même s'il dépasse de peu la moyenne.

o Le secteur de la fabrication, et dans une moindre mesure de la menuiserie, se distinguent avec une hausse d'activité constatée. A l'inverse, les entrepreneurs de charpente et de construction témoignent d'un recul d'activité.

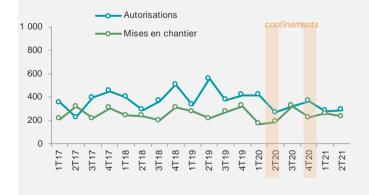
o Les avis restent mitigés quant à l'activité à venir au second semestre 2021, les chefs d'entreprise anticipant plutôt une stabilité.

o Le pessimisme est particulièrement marqué dans les secteurs de la charpente et de la fabrication, tandis que le solde d'opinion recueilli est positif pour les entreprises de menuiserie.

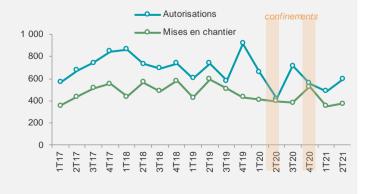
Evolution globale de la construction neuve de locaux en Auvergne-Rhône-Alpes

Unité : milliers de m² cumulés sur trois mois - Source : SDES, Sit@del2 DPC

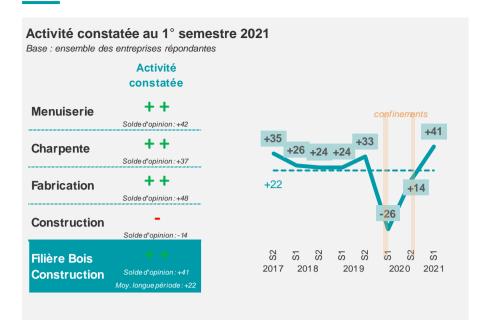
... pour bâtiments non résidentiels secondaires



... pour bâtiments non résidentiels tertiaires



Entretien - Amélioration

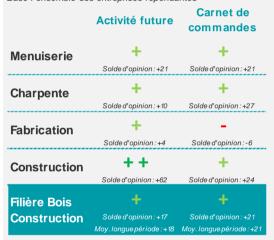


NETTE HAUSSE D'ACTIVITÉ EN ENTRETIEN-RÉNOVATION QUI DEVRAIT PERDURER

- o En termes de contexte global régional, l'activité entretien-rénovation Bâtiment a certes nettement augmenté au 1^{er} trimestre 2021 sur un an, mais le 1^{er} trimestre 2020 était marqué par la crise et s'affichait en net recul. Le niveau reste ainsi inférieur à celui d'avant-crise (1^{er} trimestre 2019).
- o Dans la filière Bois Construction, la reprise en entretien-rénovation enclenchée au 2nd semestre 2020 se poursuit avec une hausse d'activité constatée au 1^{er} semestre 2021. Le solde d'opinion s'avère nettement positif et supérieur à la moyenne enregistrée sur ce marché.
- O Cette tendance à la hausse a été constatée par l'ensemble des secteurs d'activité (hors construction).
- o En termes de perspectives, les entrepreneurs témoignent majoritairement d'une stabilité voire d'une hausse d'activité pour le second semestre. Les soldes d'opinion sont positifs et proches des standards habituels sur l'ensemble des secteurs, hormis dans la fabrication où il est moins prononcé.

Activité prévue au 2° semestre 2021

Base : ensemble des entreprises répondantes



Source : CERC Auvergne-Rhône-Alpes – enquête semestrielle auprès des entreprises de la filière Bois

Bâtiment : évolution globale de l'activité entretien-rénovation (en volume) en Auvergne-Rhône-Alpes

Unité : Evolution en volume du montant de facturation en entretien-rénovation des entreprises de Bâtiment du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente - Source : Réseau des CERC / Enquête trimestrielle entretien-rénovation Bâtiment

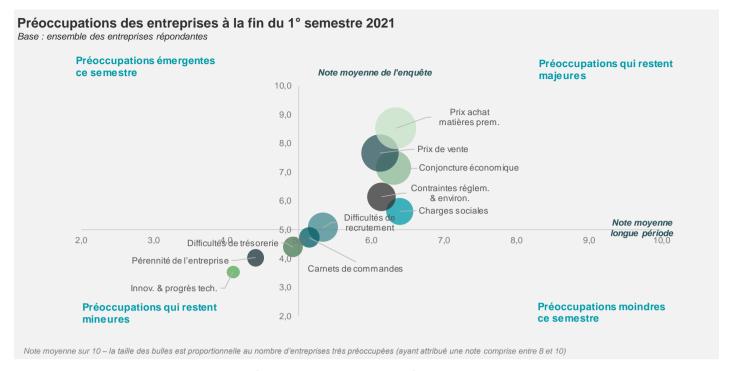




NB : l'indice de prix appliqué pour le calcul des évolutions correspond à l'indice national des prix d'entretien-amélioration ensemble des bâtiments, logements et

locaux - données provisoires INSEE au 28 mai 2021.

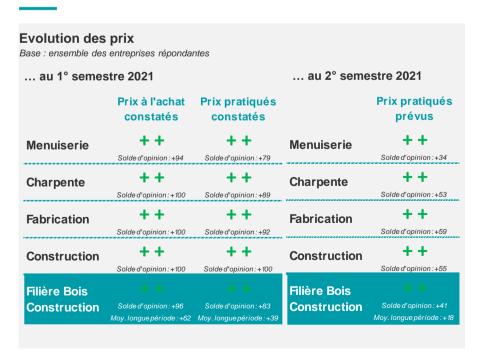
Préoccupations des entreprises



LES PRIX D'ACHAT ET DE VENTE PRÉOCCUPENT PARTICULIÈREMENT LES ENTREPRISES CE SEMESTRE

o A la fin du 1^{er} semestre 2021 et en lien avec la pénurie de matériaux, les problématiques de prix, émergentes le semestre dernier, prennent de l'ampleur auprès des entreprises de la filière : 87% des entreprises s'avèrent très préoccupées par les prix d'achat des matières premières et 71% par les prix de vente. Les notes moyennes dépassent nettement celles généralement enregistrées : prix d'achat (8,5/10 ce semestre vs 6,3 sur 2017-2021) et prix de vente (7,7 vs 6,1). La conjoncture économique représente également une préoccupation majeure des entreprises, de façon plus prononcée qu'habituellement (note moyenne de 7,2/10 ce semestre vs 6,3 observé depuis 2017). Les contraintes réglementaires et environnementales ainsi que les cotisations sociales restent des préoccupations fortes (respectivement 6,1/10 et 5,6/10), devant les difficultés de recrutement toujours présentes (5,1).

Prix



UNE AUGMENTATION DES PRIX GÉNÉRALISÉE AU 1^{ER} SEMESTRE

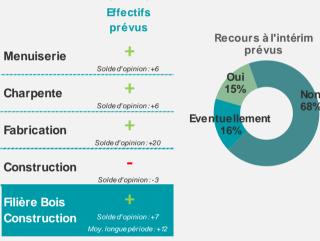
- o La préoccupation des entreprises liée aux prix d'achat des matières premières s'amplifie : quel que soit le secteur, les entrepreneurs de la filière ont tous constaté une augmentation des prix d'achat au 1er semestre 2021.
- o Au 1^{er} semestre 2021, les entrepreneurs ont également unanimement augmenté les prix de leurs prestations. Pour le 2nd semestre, une hausse est majoritairement prévue avec des soldes d'opinion bien supérieurs aux mesures précédentes.

Emploi

Emploi au 1° semestre 2021 Base : ensemble des entreprises répondantes **Effectifs** constatés + Recours à l'intérim Menuiserie constaté Solde d'opinion : +5 Oui Charpente 24% Solde d'opinion : -7 ++ **Fabrication** Solded'opinion:+33 Construction 76° Solde d'opinion : - 3 Filière Bois Construction Solde d'opinion : +3 * Effectifs hors intérim

Emploi pour le 2° semestre 2021

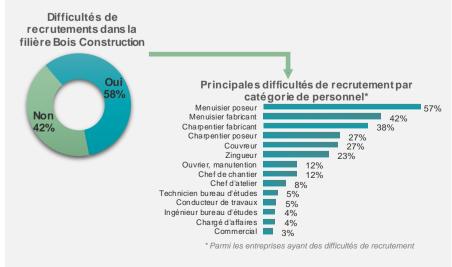
Base : ensemble des entreprises répondantes



^{*} Effectifs hors intérim

Difficultés de recrutements à la fin du 1° semestre 2021

Base : ensemble des entreprises répondantes



MAINTIEN DES EFFECTIFS SALARIÉS POUR 2021

- o Dans ce contexte, près des 3/4 des chefs d'entreprise témoignent d'un maintien de leurs effectifs au cours du 1er semestre 2021. Par rapport à la moyenne observée depuis 2017, les entrepreneurs de fabrication témoignent davantage d'une croissance, à l'inverse de la construction.
- o Concernant l'emploi intérimaire, un quart des entreprises déclarent avoir eu recours à l'intérim au cours du 1^{er} semestre 2021. Cette part, en légère hausse, rejoint la moyenne de la période d'observation 2017-S1 2021.
- o Pour le 2nd semestre 2021, 8 entrepreneurs sur 10 prévoient de maintenir leurs effectifs. Le solde d'opinion positif demeure légèrement endeçà des mesures habituelles, notamment dans la construction.
- o Le recours à l'emploi intérimaire pourrait concerner entre 15% et un tiers des entreprises au second semestre 2021, une part qui progresse par rapport au semestre précédent.
- o A la fin du 1er semestre 2021, ce sont désormais plus de la moitié des entreprises de la filière Bois Construction qui évoquent des difficultés à recruter. Ce niveau élevé s'avère supérieur à la moyenne mesurée depuis 2017 (53%). Ces difficultés de recrutement concernent essentiellement les menuisiers (notamment les poseurs) suivis des charpentiers et couvreurs, zingueurs.





